



Décembre 2023

RIEDISHEIM

Concertation autour du Cosec

BILAN / ENJEUX / ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Afut 
agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

Préambule

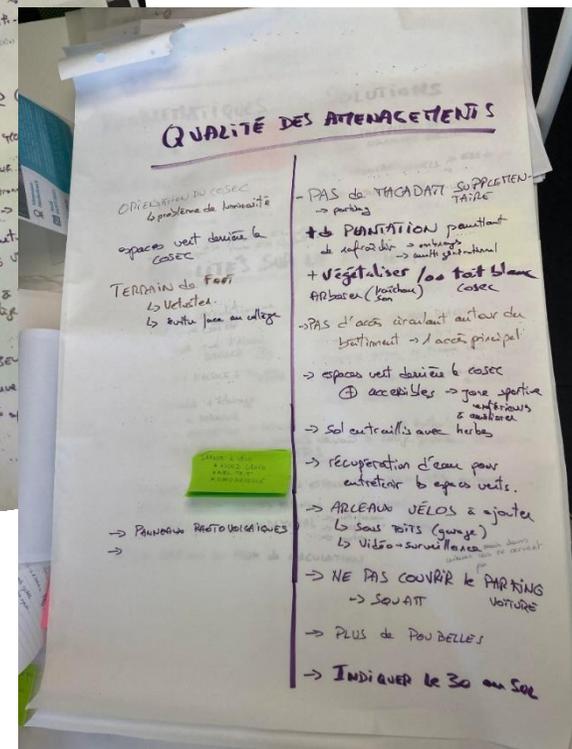
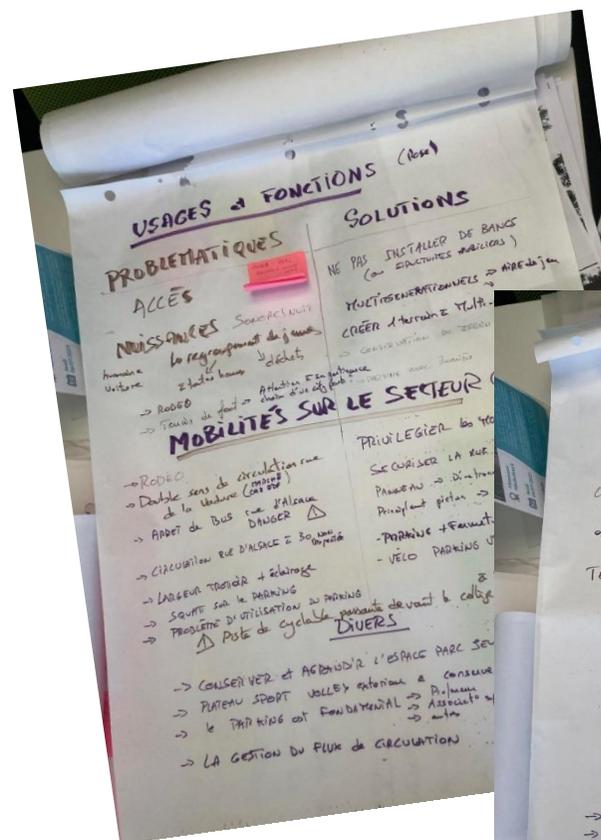
La commune de Riedisheim a souhaité être accompagnée dans l'animation d'une concertation citoyenne. Elle concerne le projet de restructuration des abords du COSEC.

Un atelier a été mené. Il a rassemblé divers acteurs et utilisateurs des lieux (enseignants et élèves, des associations et des riverains) pour :

- **Inform**er sur le projet aux abords du COSEC, ses enjeux, le contexte, les objectifs, ou son avancement ;
- **Sensibiliser** à l'insertion du projet dans le fonctionnement urbain du quartier, aux nouveaux principes de mobilité et plan de circulation, aux principes d'aménagement plus « nature » ;
- **Impulser un processus de réflexion en commun** pour aboutir à des propositions consensuelles entre les différents acteurs.

Chacun a pu s'exprimer en répondant aux questionnements portant sur les espaces publics, doivent-ils être :

- ⇒ Partagés ? Conforter les différents usages et usagers
- ⇒ Polyvalents ? Combiner plusieurs usages :
 - Penser à la capacité d'adaptation et d'évolution
 - Trouver le juste équilibre entre le stationnement et les autres usages
- ⇒ Durables ? Pouvoir s'adapter aux besoins de demain



Cadre de la concertation : les bases de réflexion

Lors de l'atelier, trois temps de travail ont permis de recueillir des propositions sur les sujets proposés :

Les usages et fonctions

- Quelles sont les usages des lieux ? Compléments par rapport à la présentation
- Ce qui est à conserver ?
- Quels autres usages verriez-vous sur le site ?

Les mobilités sur le secteur

- La place de voiture, la place du vélo, la place du piéton ?
- Quels sont les points de conflits d'usages ?
- Quelle autre répartition est possible ?

Qualité des aménagements

- Répartition des parties minérales et végétales ?
- Les lieux à améliorer ?
- Quels sont les grands principes à adopter ? Désimperméabilisation ? Ombrage ? Nature et couleur des matériaux



La mobilité : proposition n°1 (parking au sud)



Intentions

Instauration d'un sens unique rue de la Verdure.

Boucle de circulation : rue de la Verdure -> rue du Collège -> rue Clémenceau.

Mise en place d'une voie verte entre le Cosec et le collège Gambetta.

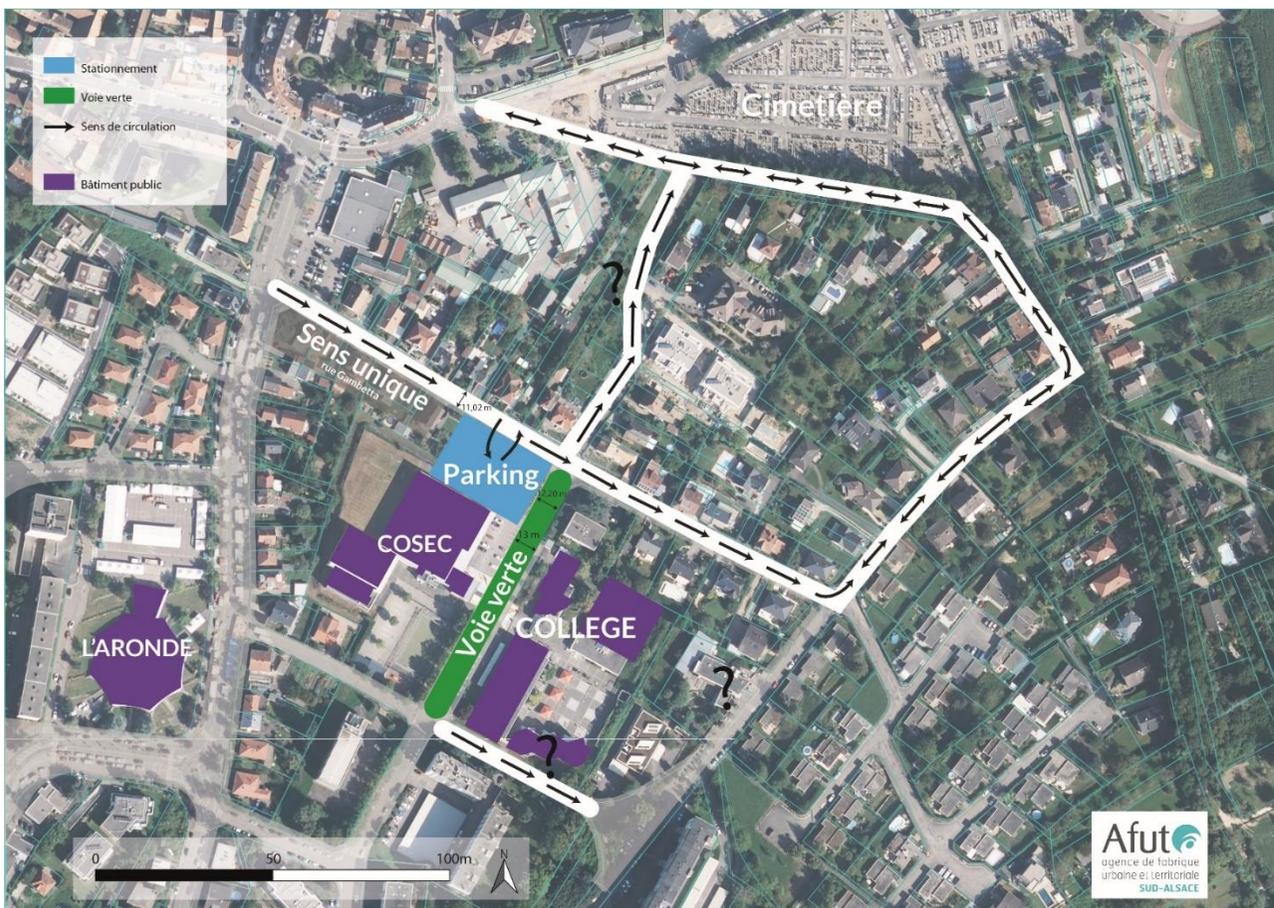
Points de vigilance

La pertinence d'un sens unique à cet endroit.

Une rue relativement large ce qui permettrait d'élargir ses trottoirs.

Un sens unique rue de la Verdure ou sur toute la boucle de circulation ?

La mobilité : proposition n°2 (parking au nord)



Intentions

Instauration d'un sens unique rue Gambetta.

Boucle de circulation : rue Gambetta -> rue du Beau site -> rue des Vignerons.

Élargissement des trottoirs ?

Points de vigilance

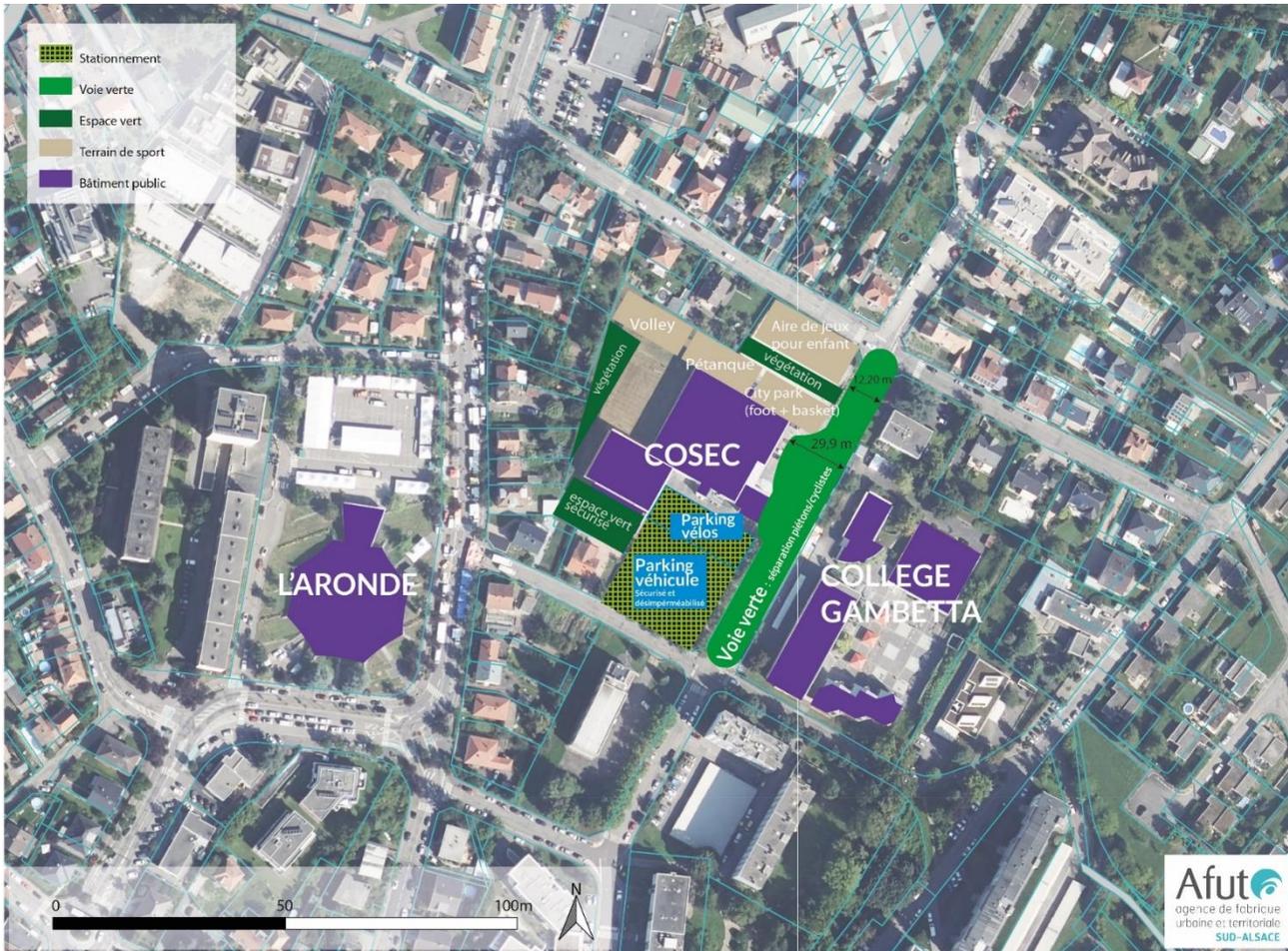
Un détour important pour les automobilistes.

Pertinence d'un sens unique dans cette rue ? :
ligne droite -> augmentation de la vitesse de circulation -> nuisances ?

Remettre en question le fait de ne pas toucher à l'impasse ?

Remettre en question le sens unique en deuxième partie de la rue de la Verdure ?

Les usages et qualité des aménagements : proposition 1 (Parking au sud)



Intentions

Un parking véhicule et vélo désimperméabilisé et arboré.

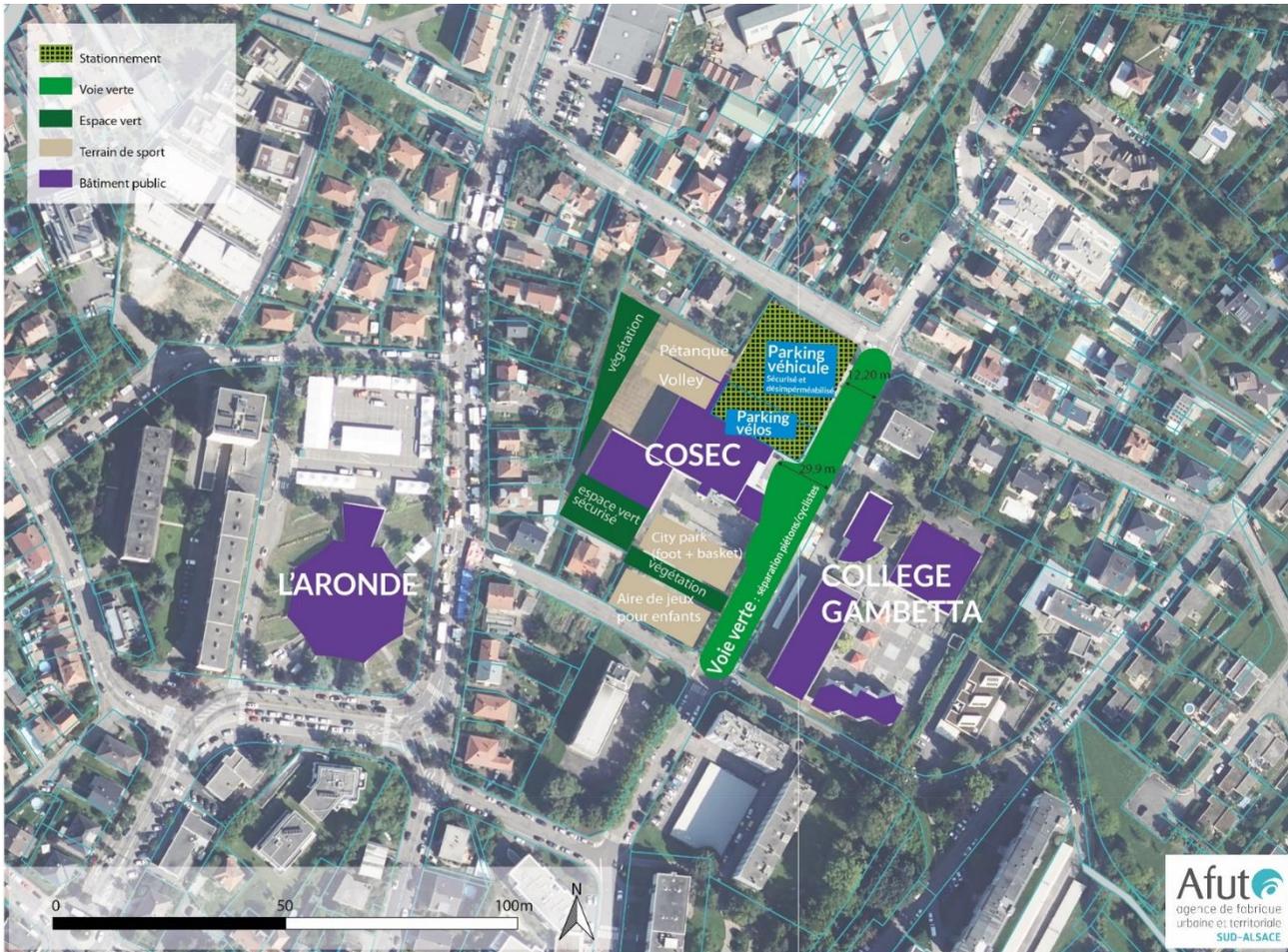
Désimperméabilisation et végétalisation générale de la zone : matériaux drainants végétaux etc.

L'ajout d'un city park : compromis entre la suppression du terrain de foot et la mixité des usages sportifs.

Une aire de jeux pour enfant agrandie.

Une voie verte appréhendée sur la longueur : au nord, possibilité pour les véhicules de livraison d'accéder au collège ? Parties sud et centrale pensées autour de la traversée des collégiens ? Parc, végétations, lieu de vie ? -> vision d'ensemble.

Les usages et qualité des aménagements : proposition 2 (Parking au nord)



Intentions

La désimperméabilisation et de végétalisation de la zone.

Un emplacement des terrains de sport similaire à ce qui est en place actuellement.

Une aire de jeux agrandie située au sud du Cosec.

Une répartition des pratiques sportives dans l'espace qui n'est pas fixe et peut être modifiée.

Des participants qui ont principalement débattu des usages à conserver et/ou à développer et pas forcément de leur futur emplacement.

Mobilité, usages et qualité des aménagements : Enjeux et Orientations d'aménagement

Des enjeux à l'échelle du secteur ...

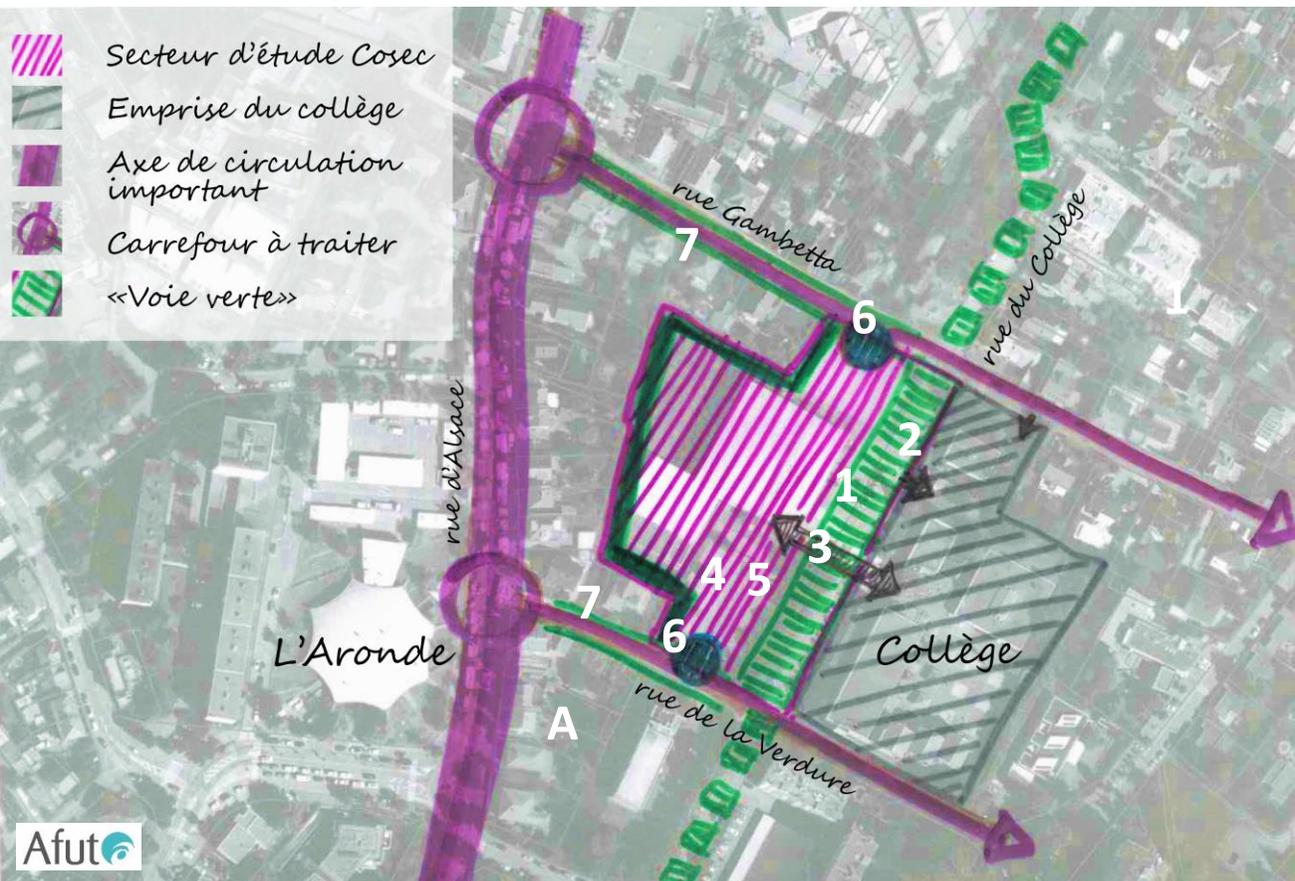


Schéma positionnant les enjeux d'aménagement des espaces publics autour du COSEC

Mobilités

1. La configuration de la voie verte à l'échelle du secteur et sa prolongation de part et d'autre.
2. Le maintien d'un accès au collège pour les divers services.
3. Le marquage du passage du collège au Cossec.
4. L'optimisation du stationnement pour l'ensemble des usagers (enseignants, sportifs et autres) > nombre de places à adapter.
5. La création d'une aire de dépose-minute pour le Collège et Cossec.
6. L'insertion des entrées/sorties du stationnement (rue de la Verdure ou Gambetta selon l'option retenue).
7. La sécurité et le confort renforcés des déplacements piétons et cyclistes dans les rues Gambetta et Verdure.
8. La liaison avec la rue d'Alsace > sécuriser les piétons et les cyclistes.

Usages

- L'optimisation des surfaces disponibles.
- La préservation des riverains face aux nuisances sonores inhérentes aux activités sportives extérieures.
- La convivialité des espaces aménagés.
- L'accès aux terrains de sports extérieurs à la population du quartier et aux collégiens.
- La prise en compte de tous les publics (enfants, seniors, personnes en situation de handicap, ...) dans les aménagements > mobilier adapté.

Les enjeux environnementaux

- Le développement d'une « trame verte » autour et dans le secteur d'études.
- La désimperméabilisation du secteur.
- L'infiltration des eaux pluviales sur place.

... aux orientations d'aménagement

Mobilités

1. Composer un maillage pour piétons et cycles à l'échelle du secteur
 - Voie verte = « parc déambulatoire » pouvant se prolonger des deux côtés de la rue du collège (un langage urbain similaire)
 - Rues de la verdure et Gambetta = « voies apaisées » laissant plus de places aux piétons et cyclistes
2. Conserver un accès véhicules au collège pour les services. La partie carrossable peut se limiter à l'aller-retour au collège depuis la rue Gambetta
3. Créer une seule zone de stationnement au nord ou au sud dont la capacité répond aux besoins des usagers. Une aire de dépose-minute est à intégrer pour accéder au collège (heures de cours) et au Coséc (après les heures de cours).

Usages

1. Optimiser les usages sur les surfaces disponibles et déjà artificialisées
2. Développer les espaces « verts » en s'appuyant sur le parc déambulatoire
 - Privilégier des aménagements permettant la convivialité et le sport de plein air pour tous les âges > bancs, agrès, jeux, ...
 - Organiser des secteurs qui soient ouverts à tous et préserver quelques-uns pour les usagers du Coséc.
3. Créer une transition paysagère entre les fonds de jardin et la nouvelle implantation des équipements.

Les aspects environnementaux

1. Créer un îlot de fraîcheur à l'échelle du secteur en s'appuyant sur
 - Le parc déambulatoire
 - Les espaces de transition avec les riverains
 - Les espaces paysagers entre les terrains de sports
 - La végétalisation de l'aire de stationnementLe plus : mettre en place une gestion différenciée des espaces verts
2. Privilégier les plantations de pleine terre
3. Privilégier les matériaux et coloris des espaces extérieurs, toitures et façades en tenant compte de leur albédo* et de leur émissivité.
4. Utiliser des matériaux perméables pour les surfaces minérales : pavés non jointifs, surfaces mixtes (pavés et joints gazon), enrobé perméable, ...
5. Valoriser les techniques permettant l'infiltration et la récupération de l'eau pluviale vers les espaces végétalisés.
6. Récupérer de manière générale les eaux de pluie des bâtiments

* L'albédo mesure la capacité d'une surface à renvoyer l'énergie solaire incidente. Ce taux varie de 0 à 1, avec 0 une situation pour laquelle l'ensemble de l'énergie incidente est absorbé (cas d'une surface totalement noire) et 1 pour une surface qui renvoie la totalité de l'énergie incidente (par exemple, un miroir)

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Conception et rédaction

Catherine HORODYSKI – Cheffe de projet
catherine.horodyski@afut-sudalsace.org

Romane COLSON - Stagiaire

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE



Source Freepik